

RÉCOLTE 2018

Swiss Granum livre ses estimations

Par rapport à 2017, les surfaces d'épeautre et de colza devraient augmenter, alors que celles de blé panifiable et de tournesol sont en recul. A l'exception du triticale, les céréales fourragères et les protéagineux devraient légèrement augmenter. La récolte de céréales panifiables est estimée à 470 000 t et celle de colza à environ 89 000 tonnes.

■ Céréales panifiables

La surface de blé panifiable devrait légèrement reculer en 2018 par rapport aux années

Divers paramètres pris en compte

La division Agristat de l'Union suisse des paysans procède à plusieurs estimations des surfaces cultivées et des récoltes de céréales, d'oléagineux et de protéagineux de février à août sur mandat de Swiss Granum. Les estimations sont basées sur les ventes de semences, sur des sondages effectués auprès de près de 1000 producteurs de céréales et d'oléagineux ainsi que sur les résultats du relevé fédéral des structures agricoles. D'autres paramètres, tels que les conditions climatiques lors des semis, les lots de semences non utilisés ou les surfaces effectivement cultivées au cours des années précédentes, sont aussi pris en compte. **SP**

précédentes. Avec une hausse estimée à près de 15%, la surface d'épeautre devrait en revanche nettement progresser comparativement à 2017 pour s'établir à 5700 hectares au total. Quant à la surface de seigle, elle devrait rester stable.

Des modifications plus importantes que les années précédentes sont attendues concernant la part des différentes classes de qualité de blé. Avec 55,8% (2017: 49,5%), la classe Top reste la plus importante. Cette augmentation se fait au détriment des classes I et II qui passent respectivement à 32,4% (2017: 37,7%) et 11,1% (2017: 12,2%). Comme déjà en 2017, la variété suisse Top Nara arrive en tête des variétés de blé panifiable. Sa part de semences de blé panifiable s'élève à 28,2% et sa part dans la classe Top à 50,6%. Elle est suivie par Forel (classe I) avec une part de semences de blé panifiable de 9,5% et une part de 29,4% dans la classe I.

La récolte 2018 totale de blé panifiable est estimée à 470 000 t. Pour des raisons de qualité, une quantité non encore déterminée ne pourra néanmoins probablement pas être déclarée apte à la panification à la récolte et sera écoulée dans le canal fourrager. Cette quantité est actuellement encore contenue dans l'estimation.

■ Céréales fourragères

Les surfaces d'orge, de blé fourrager et d'avoine devraient augmenter de respectivement 270, 120 et 100 ha par rapport à 2017, alors que la surface de triticale devrait reculer de près de 600 ha. La surface de maïs grain ne pourra être estimée que plus tard. Globalement, on s'attend à une récolte de céréales fourragères d'environ

440 000 t. Cette estimation ne comprend pas la quantité de céréales panifiables éventuellement impropre à la panification. Celle-ci n'est pas encore quantifiable et dépend de l'évolution du climat et des conditions de récolte.

■ Oléagineux et protéagineux

On s'attend à une augmentation de 17% de la surface de colza qui devrait ainsi s'établir à 24 000 ha. Cette hausse s'explique par la grande demande en colza HOLL et la nette augmentation en découlant de la quantité attribuée par la Fédération suisse des producteurs de céréales. En revanche, la surface de tournesol devrait diminuer comparativement à 2017. Elle est estimée à 5000 ha. Une surface stable est attendue pour le soja. L'estimation de la récolte d'oléagineux table sur une quantité de près de 106 000 t, dont 88 900 t de colza, soit une augmentation comparativement aux années précédentes. Selon les premières estimations, la surface de protéagineux devrait croître d'environ 200 ha en 2018. Cette augmentation est due aux cultures mixtes et aux pois protéagineux. On s'attend à une récolte de près de 22 000 t, soit une quantité similaire à celle de 2017.

Pour l'interprétation des chiffres ci-dessus, rappelons qu'il s'agit d'estimations provisoires ne constituant qu'un premier pronostic. Les données détaillées sur les ventes de semences de céréales de printemps ne sont pas encore prises en compte. Des informations plus précises pourront être données lors de l'estimation de la récolte à la fin mai. **SWISS GRANUM**



On s'attend à une augmentation de 17% de la surface de colza. **SP**

Prix indicatifs inchangés pour 2018

A sa séance de mars, la commission «Marché qualité céréales» de Swiss Granum a fixé les prix indicatifs pour les céréales fourragères (sans maïs grain) et les protéagineux pour la récolte 2018. Ceux-ci restent inchangés par rapport à l'année dernière et veillent à une stabilité sur le marché des céréales fourragères. Avec les conditions de prise en charge

de Swiss Granum, ils constituent la base pour garantir la commercialisation de la récolte de cette année.

Afin de maintenir à long terme la motivation pour une production de céréales fourragères en Suisse, des mesures supplémentaires sont nécessaires. Le maintien des prix indicatifs montre l'engagement de la branche en fa-

veur de l'approvisionnement du marché en matières premières fourragères suisses et contribue à une production indigène de viande et d'œufs crédible.

Rappelons que Swiss Granum fixe le prix indicatif «récolte» pour les céréales panifiables et le prix indicatif pour le maïs grain le 28 juin 2018. **SWISS GRANUM**

DU CÔTÉ DES CHAMPS

Une enquête pour évaluer l'utilité des analyses de terre

Dans le cadre du projet de maintien de la fertilité des sols vaudois (Sol Vaud), une enquête est envoyée aux agriculteurs vaudois. Le but: mieux cerner les pratiques et savoir comment les résultats des analyses de terre sont utilisés.

Le bureau rejoint parfois les champs. Les analyses de terre prennent leur source dans les parcelles, transitent par un laboratoire et reviennent ensuite sur le bureau des exploitants. Ceci est un fait avéré car une analyse de terre tous les dix ans est obligatoire pour chaque parcelle recevant de la fumure afin de remplir les exigences PER. Mais comment les agriculteurs utilisent-ils les données de ces analyses de terre? Les résultats sont-ils mis en valeur et retournent-ils dans la parcelle ou restent-ils enfermés dans un classeur?

Dans le cadre du projet de maintien de la fertilité des

sols vaudois (Sol Vaud), une enquête est envoyée aux agriculteurs vaudois afin de mieux cerner les pratiques. Sous forme d'un questionnaire en ligne, les exploitants sont amenés à se prononcer sur différents aspects, notamment sur la prise de l'échantillon de terre, l'utilisation des résultats de l'analyse et leur utilité pour l'exploitation.

Les participants ont également la possibilité d'exprimer des suggestions, d'une part sur les moyens qui rendraient l'analyse plus utile, et d'autre part sur l'avenir d'une analyse non obligatoire. En effet, il est impératif de faire évoluer la situation dans le bon sens.

Pas prises en compte

Bien souvent, les analyses de terre ne sont pas prises en compte à leur juste valeur, par exemple lors de la planification de la fumure ou le suivi des paramètres de fertilité du sol. Est-ce dû à un manque de compréhension des résultats ou alors à l'absence d'utilité pour les exploi-

tants? Cet état des lieux doit permettre de clarifier la situation et d'orienter l'évolution des obligations PER à l'avenir.

Cette enquête a été établie pour les agriculteurs vaudois (envoyée par e-mail ce début de semaine aux adresses disponibles). Toutefois, si des agriculteurs d'autres cantons ou des Vaudois qui n'ont pas mis à disposition leur adresse email souhaitent s'exprimer, leurs réponses seront également prises en compte. L'utilisation sur smartphone est également possible (et conviviale), donc nul besoin d'allumer l'ordinateur pour nous faire parvenir votre avis.

Les principaux résultats de l'enquête seront communiqués d'ici la fin de l'année.

LAURENCE SCHAFFNER,
MANDATERRE, ET DIMITRI
MARTIN, PROCONSEIL

SUR LE WEB

Le questionnaire est accessible dans le mail envoyé le 13 mars (pour les exploitations vaudoises ayant un e-mail) et sur la page internet du Projet Sol Vaud (www.prometerre.ch/sols).



Cet état des lieux des analyses de terre doit permettre de clarifier la situation et d'orienter l'évolution des obligations PER à l'avenir. **PIXABAY.COM**